

DELIBERATION

N° 2010-146 du 14 décembre 2010

OBJET : Plateforme de covoiturage

Rapporteur : M. Guy HERMITTE

Le 14 décembre 2010 à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 8 décembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération n° 2010-136
31 à partir de la délibération n° 2010-137

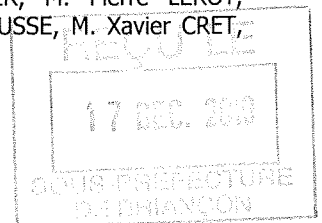
Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votes : 34 jusqu'à la délibération n° 2010-136
36 à partir de la délibération n° 2010-137

M. Henry RAOUX est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET (à partir de la délibération n° 2010-137), M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Corinne MEYER, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

Avaient donné pouvoir :
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI
M. Philippe MARIACHER à M. Henry RAOUX
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL.



Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant sur la création et la gestion d'un réseau de transport adapté,

Considérant la nécessité de mener une réflexion dans le cadre d'une plateforme de covoiturage, afin de faciliter les déplacements des citoyens et de favoriser les modes de transports collectifs dans une démarche de développement durable,

Vu l'avis favorable de la commission Développement économique du 15 novembre 2010

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 7 décembre 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

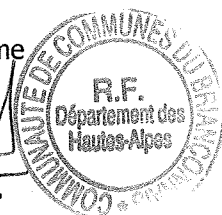
- Approuve sur le principe la réflexion menée dans le cadre de la mise en œuvre d'une plateforme de covoiturage,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à entamer des démarches auprès de potentiels partenaires techniques,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les contreparties auprès de potentiels partenaires financiers,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. :

16 DEC. 2010
20 DEC. 2010

Date affichage :

Délibération n° 2010-146